VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE,

JEUDI LE 11 JUIN,

Propriété Désirable du Troisième District.

No 1618 rue Encampement coin Maurepas, et No 3050 rue Maurepas, contigu aux Fair Grounds.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 11 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 mai 1901 et signé le 8 mai 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Mme Manuel Guerrier, No 64,523 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1557 borné par les rues Encampement, Maurepas, Sauvage et Florida, désigné par la lettre B sur un devis fait par Geo de Armas, voyer; ledit lot B. forme l'encoignure des rues Encampement et Maurepas et mesure: (31) trente et un pieds, (11) onze pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Encampement par (100) cent pieds de profondeur et est fermé de la partie de devant du lot désigné par le No cinq sur un plan par A. Toledano le 6 avril 1886.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises ayant quelques trois chambres, galerie sur le devant, citerne, hangar, etc. aussi une maison en bois dans le fond.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné et mesurant (27) vingt sept pieds (10) dix pouces et [5] cinq lignes de face sur la rue Maurepas par [63] soixante trois pieds (11) onze pouces et [3] trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est formé des parties du fond des lots désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de A. Toledano ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, ayant quelques trois chambres, citerne hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année courante, en plus et au dessus de leurs enchères; un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. aux frais des acquéreurs.

11 mai—11 12 19 26—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi le 21 mai.

La désirable propriété du Deuxième District,

No 121 à 125 rue Dorgenois.

Près de la rue Canal.

SUCCESSION DE T. W. BOTHICK.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune—MARDI, le 21 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 21 mars 1901, et signé le 22 mars 1901, en cour ouverte, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la cour sus-mentionnée, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Canal, Douane et Broad, lesquels dits lots sont désignés par les No 17 et 18 et mesurant comme suit: Lot No 17 mesurant trente sept (37) pieds, neuf (9) pouces de face sur la rue Dorgenois par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit (98) pieds, onze (11) pouces. Lot No 18 mesurant trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face sur ladite rue Dorgenois par une profondeur de cent douze (112) pieds (9) pouces et cinq (5) lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, ayant quelques trois chambres, cabinet, cuisine, citerne, hangars, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901, au-dessus et en plus du prix de son enchère, et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

20 avril—20 21 28—mai 5 12 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 28 MAI.

SUCCESSIONS DE

PHILIP WURTZ, Sr., et de CORNELIA BARROIS WURTZ,

Sa femme prédécédée.

No 63,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune. MARDI le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 avril 1901 et signé le 26 avril 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour sus-mentionnée, Division E, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Nos 3421 et 3423 rue Royale. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, conformément à un arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, portant la date du 16 mars 1901, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Désiré et Elmire, et mesurant trente-cinq pieds de face à la dite rue Royale sur soixante-dix-neuf pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double toute neuve et couverte en ardoises ayant quelque trois chambres et cuisine de chaque côté, galerie sur le devant, cour et allées pavées, citerne, etc., et rapportant un revenu de $240 par an.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet sus mentionnés lequel lot est désigné par ledit No 2 et mesurant conformément au sus-mentionné plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, trente et un pieds de face sur la dite rue Royale par soixante dix neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au lot No 1 en ceci ci-dessus décrit.

3° No 714 rue Désiré, un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 173, borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale, ledit lot est désigné par le No 5, sur un plan par Miroux et Castaing le 18 décembre 1850 et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la rue et ayant quelques trois chambres, deux citernes, hangars, etc., cour pavée et loué pour $7 par mois.

4° Un certain lot de terre, contigu à la propriété en ceci ci-dessus troisièmement décrite situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Royale, Piété et Dauphine, sur un plan dressé par L. Burgi le 5 mars 1846, et déposé dans le bureau de S. et B. Cenas, anciens notaires, lequel dit lot de terre mesurant trente pieds de face sur la rue Désiré, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° No 722 rue Désiré, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Royale et Dauphine, désigné sur un plan particulier dressé par Giroux et Castaing, daté le 8 décembre 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste pour référence; comme l'entier du lot No 4 et partie du lot No 3, le dit lot mesurant [50] cinquante pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage tout neuf élevé en bois, couvert en ardoises, peint de la banquette avec grande galerie sur le devant, ayant salon double et 4 grandes chambres additionnelles, un grand hangar couvert annexé, dans le fond chambre à bain, chambre à repasser, hangar à bois, trois citernes, allées et cours pavées sur le devant et sur le fond.

Termes et conditions de la vente—Un tiers

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D Charbonnet, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

27 avril—27 28—mai 5 12 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Désirable et Rémunérative du

DEUXIEME DISTRICT.

No 1935 rue St Louis,

Entre les rues Roman et Prieur, borné par la rue Toulouse,

No 1110 rue St Claude,

Entre la rue Ursulines et le Chemin du Bayou, Borné par la rue Nord Rempart.

Dans l'affaire de Mme Bernado Caravella versus Mme Rosa Caravella, femme de Giovanni Pollizzi et als.

No 64,678—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 9 mai 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 241, borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et Promenade Carondelet ou la rue Toulouse, désigné par le No 21, sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 3 mai 1859 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 97 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, avec une bâtisse à un étage dans le fond, contenant en tout 6 chambres, deux citernes, hangar etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District sus-mentionné, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, et mesurant, en mesure américaine, 14 pieds 9 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 86 pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée faisant partie de la propriété contigu appartenant à Joseph Provenzano ou à ses représentants.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques avec bâtisses en briques à deux étages dans le fond contenant quatre chambres en tout, galerie, cabinet, citerne etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1901 faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente incluant les timbres des Etats-Unis et tous les autres timbres du revenu, pardevant Philip Patorno notaire.

John P. Sullivan, James O'Conner, Arthur Landry, avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 12 13

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

LES SOLIDES MAGASINS ET RESIDENCES

En Briques à Trois Etages, Portant les Nos 1011 et 1013 de la Rue Annonciation, entre les Rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Mary E. Royer.

No 55,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

Et dans l'affaire de Mme Charlotte Miller, épouse de Jos D. O'Brien et al, contre le Dr George Hubner, exécuteur testamentaire, et le Dr C. Louis Royer.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, seront positivement vendus aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement de partage et de vente par l'Hon. Jno St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu en audience publique le 6 mai 1901, et signé en séance publique le 10 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Le solide bâtiment à trois étages, en briques, numéro 1011, rue Annonciation, connu autrefois comme la "Pharmacie Royer", construite pour magasin et résidence, contenant environ dix pièces au total. La propriété est plus complètement décritecomme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Foucher, étant le lot désigné par le numéro 4, d'après le plan fait par W. T. Thompson, agent-voyer, le 7ème jour de janvier 1842, déposé au bureau de H. B. Cenas, défunt notaire de cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de front sur la rue Annonciation sur 113 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; centralement situé, commode et convenable pour magasin et résidence, constamment occupé et rapportant actuellement $216 par an.

2° Le solide bâtiment à trois étages, magasin et résidence, No 1013 rue Annonciation, adjacent au bâtiment ci-dessus décrit contenant environ neuf pièces en tout, une arrière-cour et un hangar, plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les constructions et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, adjacent à la propriété ci dessus décrite, désigné par le numéro 5 dans le plan ci-dessus mentionné, lot qui mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Près du quai, du chemin de fer et du centre industriel, cette propriété donne un revenu constant et rapporte actuellement $240 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou d'avantage comptant, au gré de l'acheteur, le montant dû, s'il y en a, devant être représenté par des billets à ordre devant être garantis par hypothèque spéciale, le nantissement et les privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris le pacte de non aliénando, les émoluments d'avocat, l'assurance à effectuer sur les bâtiments et les polices transférées aux détenteurs des billets à ordre. Les acheteurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. B. ROSSER,
E. G. DUPRE,
H. F. LOEBER, Avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 16 18.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

D'UNE

LISTE DE VALEUR

—DE—

Stocks et de Bons de Banque, de la Sugar Refining Company, de la Oaklawn Sugar Company,

Electric Light et autre.

Succession de Jules M. Burguières.

No 60,450. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 mai 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jules M. Burguières il sera vendu à l'enchère publique les stocks et bons de valeur ci-après à savoir—

1° Quatre vingt sept (87) actions de la Segura Sugar Company Limited; valeur au pair chacune $100.

2° Vingt cinq (25) actions de la Hawley Down Draft Company Limited, valeur au pair $100 chacune, $25 par action de payé.

3° Une (1) action de la Franklin Electric Light Company, valeur au pair $50.

4° Trente (30) actions de la Caffery Sugar Refining Company; valeur au pair $100.

5° Une action de la Louisiana Sugar Exchange, valeur au pair $250.

6° Trois cent quatre (304) actions de la Oaklawn Sugar Company Limited; valeur au pair $100.

7° Trente (30) actions de la First National Bank de Franklin; valeur au pair $100.

8° Trente (30) actions de la Franklin Manufacturing Company Limited; valeur au pair $250.

9° Cinq (5) de la First Mortgage Bonds of Segura Sugar Company Limited; valeur au pair $1000 chacun portant 8 0|0 d'intérêt.

Conditions de la vente: Comptant en billets du Trésor des E. U.

17 mai—17 19 25 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage Attrayante

Avec de grands lots,

Rue Prieur, entre les rues La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Annie R. Hauseman, Louis C. Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als.

No 64,821 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, el 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 10 mai 1901 et signé en cour ouverte le 13 mai 1901, par l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Annie R. Hauseman, Louis C Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als., il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc. à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur ou 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprennent une grande et commode résidence, cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers, pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant William F. Brewer, notaire. Un dépôt de 10 0|0 est exigé au moment de l'adjudication.

17 mai—17 19 26—juin 2 9 16 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises.

No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'attenant au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats-Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant FELIX J. DREYFOUS, Esq., notaire public.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

Interdiction de Mary L'Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,587—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry T. Engelbrecht curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

16 mai—16 20 27

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT SUR.

Cottage Double en Bois,

1026-28 rue Touro (autrefois Union), entre N. Remparts et St-Claude.

JEUDI le 23 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 et 842 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 avril 1901, dans l'affaire intitulée succession de Antonio Agusti, dossier No 52,268, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 376, borné par les rues St-Claude, Union ou Touro, Remparts et Bourbon ou Bagatelle, ledit morceau ou portion de terre commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds un pouce de l'encoignure des rues St. Claude et Union ou Touro, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Union ou Touro, sur soixante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue St. Claude par la propriété du Dr Lines.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme Nos 1026 et 1028 rue Union, ayant de chaque côté, trois chambres, cabinet, citerne, allée, etc. trottoir pavé, près des lignes de chars, marché, écoles, etc.

Loué à $— par côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, représentée par billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an garanti par lien et privilège de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., devant être aux frais des acquéreurs et devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire.

SMITH & ROSENBERG,
M. C. Smith, encanteur, Bureau 312 rue Carondelet.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dix-neuf Beaux Lots Doubles.

Dans l'ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Appie.

Demi ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Dixième. Chacun 60 pieds de face.

JEUDI, le 13 juin 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lue et vendu en cour ouverte le 2 mai 1901 et signé en cour ouverte le 8 mai 1901 dans l'affaire intitulée, Richard Butler et als versus T. B. Ingolls et als, Dossier 64 513 à l'enchère publique il sera offert en vente les propriétés foncières suivantes à savoir—

Premier—Douze lots dans l'ilet 153 maintenant 365, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, et Appie, autrefois rue Onzième; lots 1 à 5 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Hamilton, par cent vingt pieds de profondeur; lot No 1 forme l'encoignure de la rue Appie, et lot No 5 l'encoignure de la rue Nelson. Lot 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Apple sur cent cinquante pieds de profondeur; lots 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur; lot No 8 forme l'encoignure de la rue Appie; lot No 12 forme l'encoignure de la rue Nelson.

Second—Sept lots de terre dans l'ilet No 153, maintenant 334, bornés par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, Dixième, maintenant Mobile. Lot No 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Mobile sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lots Nos 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de profondeur à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur. Lot No 8 forme l'encoignure de la rue Nelson, et lot No 12 forme l'encoignure de la rue Mobile.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Jas C. Henriques, notaire; un dépôt de 25 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG;
Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6f

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez-de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture. Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883 annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat notaire, le 2 juin 1883, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot a une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez-de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour dîner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger, galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette, au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente pardevant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans, représentée par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, pardevant Bernard C. Shields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI, LE 12 JUIN

à 11 HEURES A. M.

Cottage Double Retiré,

Nos 3323-3325 rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano,

Succession de Edouard Dugué.

No 64,671—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 12 juin 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Breslau, maintenant S. Robertson, Toledano et Long, maintenant Freret, désigné comme lot No 24 de l'ilet No 594 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente deux pieds (32) de face à la rue Long, maintenant rue Freret, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliotations sont connues comme les Nos 3323-3425 rue Freret comprenant un cottage double retiré contenant 3 chambres, cour sur la façade et dans le fond de chaque coté, citernes et hangar. La bâtisse dans le fond de la cour contenant 2 chambres et citerne.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a un crédit en billets de un et deux ans spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au dessus du prix de la vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur; un depôt comptant de (20 0|0) vingt pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 11 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

The Trinidad Asphalt Refining Company vs Noémie Burt, veuve de Kemp Sprague et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,417—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Comm